



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 42568

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des personnes sans domicile fixe en France. L'hiver approche et les vagues de froid également. Or de nombreuses personnes n'ont, comme chaque année, pas de lieu où se loger et vivent dans une extrême pauvreté. M. le Président de la République avait affirmé en 2017 lors de sa campagne qu'il ne voulait plus de personnes sans domicile fixe d'ici à la fin de son quinquennat. Néanmoins, en 2020, c'est encore 587 personnes qui sont décédées dans les rues françaises, selon le collectif Les Morts de la rue. La moyenne d'âge des personnes décédées est de 48 ans contre 79 ans pour la moyenne nationale. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage des actions pour accompagner les personnes sans domicile fixe.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42568

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 novembre 2021](#), page 8255

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)